



Paroisse de Quéven

Bulletin Paroissial de Quéven

N° 296 juin, juillet, août 2009

Le Numéro: 2,00€

RENOUVEAU

VACANCES

Détente, tourisme, spiritualité



L'ABBAYE DE HAUTECOMBE ET LE LAC DU BOURGET

Bonnes Vacances !

Bonnes vacances à vous tous! À vous qui partirez; en famille, seul, ou en groupe de jeunes ou bien en voyage touristique pour plus âgés. À vous qui resterez; au travail, ou alors faute de moyens pour partir, ou encore parce que vous vous plaisez chez nous et qu'un jardin ça s'entretient!

Souhaiter du bien aux autres!

Cela peut nous sembler naturel, et pourtant... c'est de l'ordre de la bénédiction. Il faut avoir bon cœur pour souhaiter du bien. Nous arriverait-il de souhaiter du mal? Aïe, ça me fait mal rien que d'y penser... moi, capable de ça...?! Finalement oui, je préfère souhaiter du bien... ça me fait du bien!

Vous avez dit "vacances"... Ça sonne creux!

C'est un mot de la même famille que le mot vide. "Bon vide !" alors... mais si c'est vide, c'est donc qu'il n'y a rien, et s'il n'y a rien, il n'y a rien de bon et tout s'écroule... vide de sens (de bon sens) ! Bref. Bonne vidange de tête à ceux qui vont se reposer sans soucis, les yeux fermés, au soleil. Et bonne exploration à tous ceux qui vont faire l'inventaire de leurs soucis, de leurs projets, une sorte de bilan, en découvrant de grands pans de vide justement, à l'intérieur du cœur, des valeurs laissées en plan, des gens relégués au fin fond... et ma vie... et Dieu... perdus dans un vide intersidéral ! C'est que le vide ressemble un peu à un désert. A priori, il n'y a rien, que du sable, ou de la glace,

et du vent. Chez nous, c'est l'horizon organisé de l'été, où tout est prévu; le voyage, le mariage, la semaine pour se reposer des deux et la dernière pour repeindre les volets.

Mais attention ; surprise!

En fait de désert, c'est explosif! Il suffirait d'une goutte d'eau et Pof! Ça pousse, ça fleurit, fructifie et s'essaime (comme au Sahara après l'orage de l'année).

Donc la question devient; qu'est-ce qui pourrait bien germer dans mon esprit cet été? Qu'est-ce qui pourrait germer de Bien! Que souhaiterais-je? Pas quelque chose d'impossible, de trop cher, de trop loin, de trop... Non, quelque chose à l'intérieur de moi, peut-être quelque chose qui me manque, ou que je regrette d'avoir perdu. La Paix, une réconciliation à oser, une cohérence dans ma vie entre ce que je pense et ce que je fais devant les autres, un engagement gratuit au service des autres... un truc vraiment bien!

Une "bonne" idée, voilà qui nous permettra de ne pas consommer nos vacances comme une tarte aux pommes...

C'est gratuit, ça peut se vivre au pays, et ça diminuera sûrement notre empreinte écologique !

Et moi, quand je parle de bon, de bien, je pense à Dieu qui a tout créé. Son Esprit est l'eau qui réveille le désert et qui révèle la vie cachée. Son Fils est l'humble poussière dans le sable qui porte l'énergie pour grandir...

Donc, avec tout cela, je vous souhaite de **Bonnes Vacances!**

Armel

A Dieu, Edmond, A Dieu, Anne,

Né le 6 juillet 1939, **Edmond De Beaufort** est décédé, après une longue maladie, le 3 avril à la maison de retraite de St-Joachim à Ste-Anne. Ses obsèques, présidées par Mgr. Centène, ont eu lieu le 8 avril dans la basilique archicombles de Ste. Anne.



Son dernier poste aura été celui de recteur des deux paroisses de Plouhinec. Il a été vicaire de Quéven de 1979 à 1988, qu'il quittera pour son premier poste de recteur à Sauzon. Ceux qui l'ont connu n'ont pas oublié son amour de la vie, son apparente désinvolture, son franc-parler, son abord parfois bourru mais qui cachait une grande sensibilité, son ouverture à tous, croyants ou non, avec il bavardait volontiers dans la rue Jean-Jaurès, sur le chemin de l'église. Les jeunes de l'époque, en particulier, lui doivent beaucoup; il les a aidés dans la réflexion et dans l'engagement au service des plus jeunes: caté, retraites de profession de foi. Il a aussi accompagné les équipes d'ACGF (Action

catholique générale féminine) et les équipes Notre-Dame.



Née le 1^{er} juillet 1929, sœur **Anne**

Le Brazidec est décédée le 11

avril à Quimper et ses obsèques eut lieu à Kermaria le 15 avril.

Anne a passé dix-neuf années à Quéven qu'elle a quitté en 1994

pour rejoindre le lycée St-Etienne à Rennes. Infirmière libérale, elle

était l'interlocutrice privilégiée des personnes âgées. Mais elle s'est aussi beaucoup investie au service des jeunes qu'elle «boostait»: pèlerinages à Lourdes, jeux scéniques, Noël des anciens, à Kerpape. Ils se souviennent des soirées qu'elle animait: soirées festives mais aussi de réflexion. Elle était aussi dans le Secours Catholique: n'avait-elle pas, pour cela, transformé le garage des religieuses en entrepôt? Et les enfants du caté y trouvaient leur bonheur. Anne, c'était la «tante Nette» et la «j'Anne d'Arc» de Quéven à cause de sa présence sans faille aux Arcs dont elle était devenu l'infirmière.

De tout ce que nous avons vécu avec Edmond et avec Anne, souvenons-nous et remercions-en Dieu en priant pour eux

Jeunes et Enfants de la Paroisse

KERMESSE DE LA SOLIDARITE.....



Nous avons pu envoyer la somme de 565 euros à l'association « Points Cœurs », grâce à votre participation à la Kermesse Solidarité le 29 mars dernier

Extrait de la lettre du Père Philippe Le Puil, responsable de la « Fazenda do Natal » au Brésil (maison d'accueil la ferme de Noël)

« Merci beaucoup pour cet argent. Pour l'utilisation de cette somme si vous voulez bien, je vous propose qu'elle soit allouée aux dépenses quotidiennes nécessaires à l'accueil de Pixinha, cette jeune fille de 15 ans qui est pour ainsi dire à la rue, au bord du trafic de drogue et, peut être de la prostitution. Cela nous permettra de couvrir 5 mois de ses dépenses (nourriture, frais de scolarité, transport, santé...) à la Fazenda. »

Merci aussi à tous ceux qui ont rendu possible cette journée.

LE PARDON, UN BEAU CADEAU.....

Dans le cadre de la préparation à la Première Communion les enfants ont reçu le sacrement du Pardon, appelé autrefois la Confession. C'est l'occasion pour eux d'un dialogue à cœur ouvert avec le prêtre, sur leur vie, leurs relations aux autres, leur relation à Dieu.

Cette année la célébration s'est déroulée en 4 ateliers : l'eau du baptême, la prière, la lumière pascale, le Pardon.



GRAND VOYAGE POUR LES CONFIRMANDS!.....

Contrairement aux années passées, la retraite de Confirmation a eu lieu à Plouay sur le site du parc de Manéhouarn. Ces deux journées, loin de nos habitudes et de nos familles, ont permis de vivre pleinement le début de la semaine sainte. Nous avons particulièrement apprécié la promenade silencieuse, la prière, la vie en commun et les jeux en extérieur. Bref, que du bonheur !

Prochaine étape : en route vers la Profession de foi.



**C'est Dieu qui nous fait vivre,
C'est Dieu qu'il faut aimer**

François de Malherbe

MORALE, OU ES-TU

A la fin de l'article précédent (cf. Renouveau n° 294), nous avons évoqué trois dimensions de la morale: universelle, particulière et singulière. La morale, si elle était uniquement prophétique, ne serait qu'un beau rêve, sans impact réel: il ne suffit pas de clamer qu'il faut être juste pour que la justice s'établisse.

Aussi, la morale doit-elle avoir une dimension **particulière**. Sous cet aspect, la morale va s'efforcer de rechercher, non l'idéal utopique, mais chercher à donner chair aux préceptes premiers de l'amour en construisant des normes concrètes. Si la dimension universelle est inscrite dans la conscience, ces normes concrètes, ce sont les hommes qui les élaborent, à la lumière de l'expérience dans une conjoncture socioculturelle précise. Ce qui signifie que ces normes ne sont ni éternelles ni universelles et que leur élaboration est soumise à un certain aléa parce qu'elle est faite par des personnes ou des groupes exposés à des erreurs, soumis à des pressions ou à des idéologies. Il en est ainsi, par exemple de l'esclavage, du statut de la propriété, de la théorie de la guerre juste, de la procréation et de l'amour des époux dans le mariage. L'erreur serait dès lors de vouloir maintenir coûte que coûte ces normes élaborées dans un contexte et à une époque donnés.

Le personnage qui incarne particulièrement cette dimension de la morale, c'est le **SAGE**. Celui-ci est un individu bien inséré dans la société où il vit et sensible aux conséquences à court et à long terme des conduites humaines. Avec son sens de l'homme, son cœur ouvert aux appels d'autrui, le sage élabore des points de repère concrets, pour son usage et celui de ses contemporains. Il se fie beaucoup à son expérience sans cependant oublier celle des anciens pour déterminer des normes concrètes adaptées aux problèmes nouveaux auxquels la société est confrontée. Aujourd'hui, par exemple, l'invasion des médias, la manipulation génétique, l'usage de l'atome...

Il y a enfin une troisième dimension de la morale qu'on appellera **singulière**. Par singulier, il faut entendre ce que chaque réalité et plus encore chaque personne a d'unique. Sous peine d'irréalisme, la morale doit prendre en compte le caractère unique de chaque personne, de chaque situation humaine et rechercher ce qui est effectivement possible dans telle situation donnée. C'est ce qu'on appelait autrefois la casuistique: l'examen au cas par cas. Le mot a pris un sens péjoratif parce que la casuistique a été détournée de son objectif pour justifier des comportements objectivement condamnables. Or la casuistique est une nécessité, celle de la confrontation des règles générales avec la singularité des situations. On ne peut pas faire la morale sans prendre en compte les situations concrètes de ceux à qui on s'adresse. Ainsi peut-on se trouver confronté à des conflits de devoirs ou de valeurs. Agir, c'est inévitablement privilégier des

valeurs aux dépens d'autres. Agir, comme disait Péguy, c'est souvent se salir les mains. La morale est souvent une gestion de conflits de valeurs et donc le lieu de compromis inévitables.

Quelques exemples:

Il ne faut pas mentir, dit-on. Mais cela signifie-t-il toujours dire la vérité? Qu'est-ce que la vérité face à un malade?

La vie humaine n'a pas de prix, dit-on encore. Mais elle a un coût et le vrai problème moral est celui qui se pose au médecin (et à la société) dont les moyens matériels et financiers sont limités. Comment traduire concrètement le respect de la vie dans la situation à laquelle on est confronté?

Tel chef d'entreprise, pour assurer la survie de son entreprise, est obligé de licencier...

L'approche de l'idéal suppose des passages parfois longs par l'erreur et la transgression. Aussi, la qualité principale d'un vrai moraliste est la patience.

L'homme type qui incarne cette dimension singulière de la morale, c'est le **POLITIQUE**, entendu au sens étymologique (polis: cité, en grec). Le politique, c'est celui qui doit trancher, décider, construire la cité, et donc prendre des décisions dont il sait qu'elles ne sont pas sans inconvénients (cf. les effets pervers ou les dommages collatéraux). Le politique cherche à agir selon ce qui lui paraît possible (je fais ce que je peux et je ne peux pas tout faire) car il n'est pas possible de vivre dans un monde où toutes les valeurs seraient simultanément réconciliées.

SUIVRE SA CONSCIENCE?

Il n'y a pas **UNE** autorité en moral: la décision morale revient toujours en dernière instance à la conscience personnelle. La tradition chrétienne a toujours souligné le rôle et la noblesse de la conscience, cette boussole intérieure qui aide à pressentir le bien et le mal. «Au fond de sa conscience, l'homme découvre la présence d'une loi qu'il ne s'est pas donnée à lui-même: il obéit à plus grand que soi; c'est une loi inscrite par Dieu au cœur de l'homme.» Mais Dieu ne commande qu'en suscitant la liberté, celle du dedans: la morale s'adresse à des hommes libres et non à des esclaves.

Mais la conscience n'est pas infaillible; ma conscience, c'est moi tel que je suis, ma personnalité morale telle que je l'ai construite (ou démolie) au cours de ma vie. Aussi, chacun a-t-il le droit et le devoir de s'éclairer, de se renseigner pour savoir ce qu'il convient de faire. On peut être objectivement coupable de ne pas avoir pris les moyens de s'éclairer réellement avant de décider. Une conscience solitaire n'est jamais une vraie conscience. Si nous sommes responsables devant notre conscience, nous sommes également responsables de notre conscience: nous avons constamment à l'éclairer.

Marcel Le Mouillour

LA JUSTICE EST LE DROIT DU PLUS FAIBLE.

Joseph JOUBERT

Images de la vie paroissiale

Pardon des enfants (21 mars).



Kermesse paroissiale (29 mars).



Images de la vie paroissiale

Les Rameaux (5 avril).



Pâques (12 avril).



La bioéthique, un sujet d'une brûlante actualité

Tous concernés.

Chaque citoyen est interpellé et doit pouvoir prendre part au débat. C'est dans ce sens que les 20 et 21 mars derniers, la Maison du Diocèse de Vannes ouvrait ses portes à toute personne intéressée. Le père jésuite Patrick Verspieren se proposait de



pousser plus avant la réflexion sur certains points relevant de la bioéthique par une conférence sur le sujet «Début et fin de vie; un grand débat de société» et l'organisation d'une journée de réflexion à propos de la prochaine révision de la loi bioéthique.



Un dialogue fort à propos.

L'Eglise catholique en France souhaite faire part de sa réflexion et contribuer ainsi aux échanges qui permettront aux élus de procéder à la révision de la «loi relative à la bioéthique» (loi datant de 2004, elle sera révisée en 2010).

Dans le contexte des Etats généraux organisés en amont de ces modifications, la conférence des évêques de France a constitué un groupe de travail composé de Mgr Pierre d'Ornellas et cinq autres évêques qui ont fait régulièrement appel à des experts dans les domaines éthique, juridique, médical

et scientifique. Ils exposent leur réflexion dans l'ouvrage Bioéthique, propos pour un dialogue où il ne s'agit nullement d'écarter les études scientifiques ou de les opposer à notre foi chrétienne, mais bien plus, d'éclairer par la foi des raisonnements rationnels. Le but est de mettre en adéquation la technique, la légalité et la morale.

Si ce livre ne fait pas de bruit, c'est peut-être parce qu'il apparaît difficile de critiquer négativement un tel travail pluridisciplinaire, tant la pertinence de ces pages reflète les préoccupations de notre temps.

Comment considérer ce livre ?

Ce livre est présenté comme un instrument de travail et de réflexion, une base de dialogue avec les parlementaires et chaque citoyen que nous sommes. La réflexion s'articule autour de deux priorités.

Il s'agit de promouvoir la dignité humaine chez tous indistinctement et d'apaiser ou supprimer la souffrance de l'individu à chaque fois que cela est possible.

Des interrogations qui fusent.

L'indisponibilité du corps humain est un principe ancien du droit qui tient compte de l'unité du corps et de la personne en vertu de laquelle vendre son corps reviendrait à se vendre soi-même et donc à violer sa dignité humaine.

En droit français, l'application de ce principe conduit à des solutions différenciées:

- Lorsque le corps est identifié à la personne, il est indisponible: c'est ce qui justifie la nullité actuelle des conventions de mères porteuses.

- Lorsqu'il s'agit d'éléments ou de produits du corps humain préalablement séparés de lui (songeons au

don de sang), le principe s'efface au profit d'une disponibilité restreinte.

Dans ce cadre, prélèvements et greffes d'organes sont «une nouvelle manière de servir la famille humaine» et possèdent sans doute la valeur d'un don généreux. Comment garantir que ces actes respectent la dignité et le bien de tout individu? L'anonymat et le consentement libre du donneur, la gratuité du don sont déjà des principes éthiques consacrés par la loi. Doit-on penser à en ajouter d'autres, notamment dans les cas de pénurie de dons d'organes ou de tissus ?

De plus, une «médecine régénératrice» qui aurait pour but de traiter les maladies dégénératives et de réparer des tissus ayant subi de graves lésions se développe.

La recherche sur les cellules souches adultes et sur les cellules du cordon ombilical ont déjà permis des applications thérapeutiques encourageantes pour les développements futurs.

On porte aussi beaucoup d'espoir dans les cellules souches telles des cellules de peau qui ont été déprogrammées pour revenir quasiment au stade embryonnaire.

L'utilisation des cellules souches embryonnaires est encore médicalement délicate dans l'état actuel de nos connaissances et pose de graves problèmes éthiques.

Même si la recherche sur l'embryon humain est en principe interdite en France, la question de fond réside dans l'identité propre de l'embryon et de son respect. A quel moment l'embryon est-il un être humain? Définir un seuil d'entrée dans l'humanité paraît-il illusoire?

Le respect de l'embryon humain commence à être pris en compte dans la loi, notamment en recommandant une limitation du nombre d'embryons constitués à la suite de fécondation in vitro (FIV).

Dans les cas de diagnostic prénatal et de diagnostic préimplantatoire, comment nous positionnons-nous par rapport à une dérive eugéniste potentielle?

Serions-nous tentés de confondre le droit à l'enfant et le droit **de** l'enfant?

La médecine peut-elle satisfaire tous les désirs des couples stériles sans renier leur souffrance?

Pourquoi ne pas favoriser l'adoption pour ces couples, afin de ne pas remettre en cause la loi civile actuelle et le bien commun?

Dès lors que le recours au don de gamètes est parfois envisagé, doit-on considérer de la même manière ce don de gamète et le don de sang? La loi, jusqu'à présent, a imposé l'anonymat des donneurs de gamètes, sans accorder à l'enfant le droit de reconnaître ses origines. Contester cette règle serait-il judicieux?

Malgré la frilosité de certaines instances, il est question d'autoriser la gestation pour autrui en l'encadrant strictement. Quid des liens établis lors de la période intra-utérine entre l'enfant et la femme enceinte? A-t-on pesé les risques médicaux inhérents à toute grossesse et les risques psychologiques non négligeables qu'une telle pratique fait courir à la mère porteuse et à l'enfant? Si législation il y a, bouleverserait-elle les fondements même du droit de la filiation avec une insécurité juridique pour l'enfant ?

Qu'apporte la loi Léonetti sur la fin de vie ?

Le Père Verspieren a été de ces pionniers qui ont activement réfléchi à la mise en place des soins palliatifs en France, au début des années 1980. Notre intervenant sait garder contact avec les réalités du terrain où il peut observer les impacts de la loi Léonetti.

Le personnel qui travaille en permanence dans les unités de soins palliatifs déploie une énergie qui force

l'admiration. Ne sommes-nous pas des téléspectateurs trop attentifs aux médias qui préfèrent peut-être les sujets relatifs à l'euthanasie à ceux des soins palliatifs? Les personnes incurables ne sont pas «de beaux malades». C'est pourquoi lesdits soins palliatifs dérangent plus qu'ils ne nous intéressent, nous renvoyant inévitablement à notre propre mort

Pour poursuivre notre démarche.

Remarquons que l'ouvrage cité en référence ne comporte pas de conclusion, soulignant ainsi que cette pensée n'est pas une fin en soi, mais qu'elle ouvre des perspectives illimitées.

Le projet d'une telle révision soulève des enjeux de taille: quelle société voulons-nous et quelle conception de l'homme sommes-nous en train de

forger? Ces interrogations requièrent le dialogue, car de la réflexion partagée peut se dessiner le chemin véritable de l'homme, de son plein respect et de son bonheur authentique.

Françoise Le Lidec – Isabelle Radet

FETE DE LA MUSIQUE

Vendredi
19 juin

De multiples animations, à la maison communale, au Baratin, Place de Toulouse, aux Arcs (Rock, Ska, chorales, hip hop, danses bretonnes, nombreuses fanfares etmajorettes)
4 GROSSES TETES D'AFFICHE :
Les fils de Teuphu, les repris de justesse, Sergent Pépère, Carré

LA VIE PAROISSIALE

Avons célébré les obsèques religieuses de : Jeannine CALVEZ – Louis LE MONTAGNER

Le service de prière pour les défunts aura lieu le dimanche 7 juin 2009 à 10h30 pour :

Marie-Rose LE QUELLENEC – Madeleine LE ROUZIC – Germaine VIGREUX – Clémentine DUGARIN – Rémy MALCOSTE – Francis VARNIER – Geneviève MOENNER - Jean DERRIEN – Jean-Michel BRENIEL – Robert MICHEL - Paul FORNER – Roger LE RAVALEC – Lucien BOUZY – Andrée LE GOUE – Marie-Hélène PEGUY – René LE PITE – Simone ZAWORSKI – Francis LE YHUELIC – Jean RAOUL – Denise TOULLIOU – Célestine LE GLEUT – Claude LE DUC - Louis CORRE – André ESVAN – Anne-Marie LE GAL- Joseph EVANO - Eugène LE GROIGNEC – Armel BOUCHER - Jeannine CALVEZ – Louis LE MONTAGNER

Service de prière pour les défunts le 5 juillet et le 2 août 2009 à 10h30 pour les défunts de l'année écoulée

Avons célébré le mariage de : Guillaume DELEZAIVE et Angélique BRETON – Nicolas LE NY et Laurence GUILLOU

Avons célébré le baptême de : Maïwenn GAGNEPAIN – Lydie TOUCHARD – Brann DUMOLARD – Clément LE DELLIOU – Paco DUMONT

Juin

- Dimanche 7 : 10h30 Pardon de la Trinité
Samedi 13 : Journée sortie catéchèse et familiale sur Quéven
Dimanche 14 : 10h30 messe avec remise de la croix
Samedi 20 : 10h réunion de préparation au baptême à St Méen
Dimanche 21 : 10h30 Célébration de la Profession de Foi
12h15 Baptêmes de Thomas Mabit et de Lou Anne Ropars
Dimanche 28 : 10h30 messe pour deux familles

Juillet

- Samedi 4 : 14h30 Mariage de Bruno Saliou et de Sabrina Rebeyrol
Dimanche 5 : 11h30 Baptêmes de Sasha Vilard et de Yvanna Le Sauce
Vendredi 10 : 20h réunion de préparation au baptême à St Méen
Samedi 11 : 11h Mariage de Vincent Zeller et de Angélique Sanséou
14h Mariage de Arnaud Peron et de Sophie Allain à la chapelle de Bon Secours
Dimanche 12 : 11h30 Baptême de Léane Le Guyader
Dimanche 19 : 11h30 Baptême de Iwan Weber
Samedi 25 : 16h Mariage de Philippe Anselmo et de Sandrine de Poyen
18h30h Messe à la chapelle de Bon Secours et Veillée mariale
Dimanche 26 : 10h30 messe pour deux familles

Août

- Samedi 1 : 11h Mariage de Fabien Le Medec et de Audrey Allain
Samedi 8 : 10h réunion de préparation au baptême à St Méen
14h30 Mariage de Gérard Kerhoas et de Vanina Thiery
16h30 Mariage de Laurent Vaissière et de Nathalie Prost à la chapelle de Bon Secours
Vendredi 14 : 20h30 Messe à la chapelle de Bon Secours et retraite aux flambeaux
Samedi 15 : 10h30 Messe de l'Assomption sur le site de Bon Secours
14h30 Prière mariale et procession
pas de messe à 18h30 à l'église
Dimanche 16 : 10h30 messe
11h30 Baptêmes de Kelya et Ilyana Lucas
Samedi 22 : 16h Mariage de Cyril Derrien et de Aurélie Derrien à la chapelle de Bon Secours
Dimanche 30 : 10h30 messe pour deux familles

De la pastorale de la santé

Une présence
à l'écoute

écoute téléphonique
anonyme
mardi, vendredi et samedi
de 18h à 22h au

02 98 09 02 47

Ouverte à tous pour être
écoutés dans la confiance, la
discretion et l'anonymat

Paroisse Saint-Pierre – Saint Paul - QUEVEN

PRESBYTÈRE

02 97 05 05 54 (éventuellement, laisser message)
57, rue Jean-Jaurès 56530 Quéven
- C.C.P. Nantes : 908-82 U
Web : <http://www.paroissequeven.fr>
Mail : paroisse.queven@wanadoo.fr

AU SERVICE DE LA PAROISSE

Armel de la Monneraye, prêtre - Tél. 06 24 54 22 64 -
Mail : a.dlm@free.fr
Coordinateur du GAP : Marcel Le Mouillour
Mail : marcel.le.mouillour@cegetel.net
Animatrices de Pastorale : Anne GUERDER
Mail : anneguerder@paroissequeven.fr
Françoise Alvernhe - Mail : aumonerie.queven@wanadoo.fr

MESSES À LA PAROISSE

Lundi, jeudi : 19h
Mardi, mercredi, vendredi : 9h
Samedi : 18 h 30 - Dimanche : 10 h 30

ACCUEIL AU PRESBYTÈRE

Tous les jours sauf le dimanche de 10h. à 11h30 et de 17h. à 18h30

BAPTÊMES

Faire la demande au presbytère deux mois avant la date prévue.
Les baptêmes sont célébrés le dimanche après la messe de 10h30 ou à l'occasion des pardons.

MARIAGES

Prendre contact au moins 3 mois avant la célébration.
Il sera alors proposé une préparation au mariage.

OBSÈQUES CHRÉTIENNES

Lors d'un décès, la famille est invitée à passer au presbytère ou à prendre contact avec le Père Armel sur son portable 06.24.54.22.64 ou l'équipe obsèques au 06.72.25.31.45 (Marie-Hélène Rose ou Jean-Pierre Demiel) pour la préparation de la cérémonie.

SERVICE DE PRIÈRES POUR LES DÉFUNTS

Chaque premier dimanche du mois, à la messe de 10 h 30

ADRESSES SANTÉ

SAMU : 15 - POMPIERS : 18 - MÉDECINS DE GARDE : 02.97.68.42.42
SOS MÉDECINS : 08.25.85.03.08

Médecins généralistes

AYMA Christian - 50, rue Jean-Jaurès 02 97 05 05 86
CRISTINI Sylvain - place du Général De Gaulle 02 97 05 00 24
LAHIRE Jean-Pierre - 4, rue de la Gare 02 97 05 01 18
LE BOUQUIN Jean-Pierre - 4, rue de la Gare 02 97 05 08 67
HINAULT Xavier - 25, rue Jean-Jaurès 02 97 05 19 99

Maison médicale, 14, rue Anatole France :

GALLEN Bernard, LE GALLO Martine et Loïc, et POIRIER Françoise
. 02 97 05 10 09

Infirmiers :

Cabinet Place Pierre Quinio :
BOUVIER Cathy, DOLZ Delphine, 02 97 05 39 98

Cabinet Place Pierre Quinio :

HADO Laurence, JEANNIN Isabelle, QUEMERAIS Martine
. 02 97 05 16 27

Cabinet 4, rue André Malraux :

Viviane CERESA. 06 83 47 42 28

Cabinet 10, rue Jean-Jaurès :

LE GOFF Jacqueline et TUDAL Marie-Louise 02 97 05 06 01
DELPHEQUE Eric et LABRO Yves, RAOUL Franck
1, rue Emile-Le Molgat 02 97 05 16 11

FERET Philippe et PINTO Loïc - Kerlaran. 02 97 05 42 98
HOANG-THO Francine - 15, rue Chateaubriand 02 97 05 31 49
et CANONNE Catherine 02 97 05 41 63

QUENTRIC Maryvonne - 29, Le Grand Domaine 02 97 05 40 49

Ambulances

EVEN-LE FLOCH - 181, rue de Belgique - Lorient. 02 97 05 20 20
GAUTIER ATLANTIC - 39, rue Jean-Jaurès 02 97 05 18 00

Taxis-Transports Médicaux

TAXI QUÉVENOIS - Magali et Mickaël LE HEN,
La Trinité 06 29 99 14 69 / 02 97 05 30 30

Masseurs-Kinésithérapeutes

STRAGLIATI Caroline et Nicolas, DUPUY-HERVY Anne,
GOURONC Olivier, 4, rue de Kerdual 02 97 05 34 85

LE GALL David, LEROY Jean-Baptiste, GOUZERH Nolwenn
et DE PINIET Leslie, 38, rue Jean-Jaurès 02 97 05 15 50

PAQUETTE Anne-Marie - 8, rue de Kerdual 02 97 05 04 13

Ostéopathe

LEROY Jean-Baptiste, 60, rue Jean-Jaurès 06 81 69 30 02

Chirurgiens-Dentistes

HÉNAFF-MADEC Rozenn et RICHERAND Sophie
Place de la Ville de Toulouse. 02 97 05 27 40

JESUS Laurent, 64, rue Jean-Jaurès. 02 97 05 02 50

LE PAVEC Vincent et PRIETTO Jocelyne
Maison médicale, 14, rue Anatole-France 02 97 05 05 43

VIGOUROUX Paule et COREAU Frédéric,
Spécialiste qualifiés en orthopédie dento-fasciale
2, rue de Kermainguy. 02 97 05 33 60

Orthophonistes

LAFOURCADE Dominique - 8, rue de Kerdual 02 97 05 00 55

FRÈRE Caroline - 48, rue Jean-Jaurès 02 97 80 17 69

Pédicures-Podologues

RIAUD Isabelle - 4, rue de la Gare 02 97 05 41 08

DESETRES Marine - place Pierre Quinio 02 97 05 33 27

Opticiens

CLAIR OPTIQUE - FLOCH Pascale - 34, rue J-Jaurès. 02 97 05 41 78

HAZEVIS V. et CHECCO I., place de Toulouse. 02 97 05 05 79

Pharmacies

CHARNAL Daniel - 10, place de la Ville de Toulouse 02 97 05 09 31

BODIQU Philippe - 30, rue Jean-Jaurès 02 97 05 07 10

PIERRE Christian - Place Pierre-Quinio 02 97 05 10 40

Laboratoire d'Analyses Médicales

BARRETEAU Lucette et LE ROUX Dominique
2, place de la Ville de Toulouse 02 97 05 20 03

ADRESSES UTILES

MAIRIE DE QUEVEN

Heures d'ouvertures : Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h
Le samedi de 9h à 12h

Services Administratifs

Place Pierre-Quinio 02 97 80 14 14

Point Accueil Emploi 02 97 80 14 15

Services Techniques

Route de Gestel 02 97 05 08 11

Déchetterie

Lundi, Mercredi et Samedi de 9 h à 18 h, Vendredi de 14 h à 18 h).

MÉDIATHÈQUE « LES SOURCES »

Place de la ville de Toulouse Tél. 02 97 80 14 20

Horaires d'ouverture : Mardi, Vendredi de 15 h. à 19 h.

Mercredi de 10 h. à 12 h. et de 13h30 à 18 h.

Samedi de 10 h. à 12 h. et de 13 h30 à 17 h.

ÉCOLES à QUÉVEN

Maternelles

Privée Saint-Joseph - 1, rue Julien-Moëlle. 02 97 05 05 01

Publique - Rue Joliot-Curie. 02 97 05 06 18

Publique - Rue Anatole-France 02 97 05 00 40

Primaires

Privée Saint-Joseph - 1, rue Julien-Moëlle. 02 97 05 05 01

Publique - 68, rue Jean-Jaurès 02 97 05 04 02

Publique - Rue Anatole-France 02 97 05 04 99

Secondaire

Collège Joseph-Kerbellec - Route de Gestel. 02 97 05 08 58

à Kerdual

- Maternelle et Primaire publique 02 97 21 00 02

HALTE-GARDERIE "LE NID DOUILLET"

9, rue de la Gare 02 97 05 25 25

Accueil des enfants de 1 mois à 6 ans.

- Lundi de 8 h 45 à 17 h

- Mardi, Jeudi, Vendredi de 8 h 45 à 17 h 45

- Mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 45

Fermée le samedi

SECOURS CATHOLIQUE

Espace Saint-Éloi, rue Professeur Lote

Permanence vestiaire : jeudi 14h-16h. (sauf vacances scolaires)

Atelier créatif : mardi 14-